

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ROUTE

A11 Paris / Angers

Nantes / Angers (1 h)

Rennes / Angers (2 h)

Le Centre de Congrès se situe en plein centre ville, à proximité immédiate de la sortie d'autoroute A11 (Sortie "Centre des Congrès")

TRAIN

Le Centre de Congrès : environ 15 mn de la gare

SNCF : 08 92 35 35 35

(www.voyages-sncf.com)



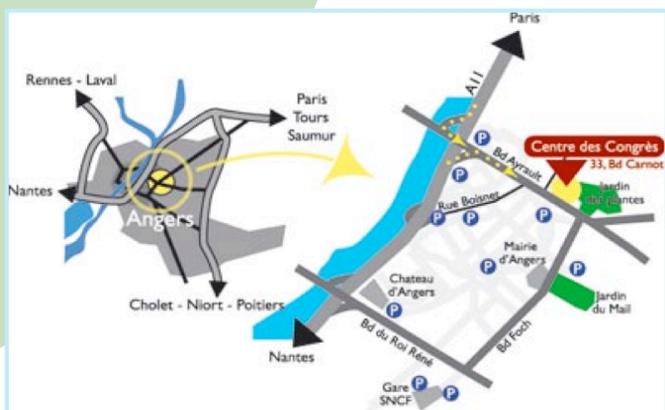
CENTRE DE CONGRÈS
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS

Tél. : 02 41 96 32 32

Fax : 02 41 96 32 33

mail : contact@angers-congres.com

www.angers-expo-congres.com



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Journée régionale organisée par le CREAI
Pays de la Loire -
Dél. Poitou-Charentes.

Lieu

CENTRE DE CONGRÈS

33 boulevard Carnot - 49100 ANGERS

Tél. : 02 41 96 32 32 Fax : 02 41 96 32 33

Mail : contact@angers-congres.com

www.angers-expo-congres.com

Tarifs des inscriptions

(par personne, repas inclus)

Plein tarif : **130€**

Tarif contribuant volontaire au CREAI : **100€**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

Le CREAI Pays de la Loire - Dél. Poitou-Charentes sollicite les OPCA pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue.



1^{ère} Journée régionale de formation des personnels des

SESSAD

**(SESSAD, SESSD, SSAD,
SAFEF, SSEFIS, SAAAIS)**

**des régions Pays de la Loire
et Poitou-Charentes**

*Logiques de parcours et partenariats multiples
sur le territoire. Quelles transformations
des pratiques dans les SESSAD ?*

29 SEPTEMBRE 2015
ANGERS (49)
CENTRE DE CONGRÈS

CREAI Pays de la Loire - Dél. Poitou-Charentes
BAL N°59 - 8 av. des Thébaudières - CP 30406 - 44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX
Tél. : 02 28 01 19 19 Fax : 02 51 78 67 79
E-mail : info@creai-nantes.asso.fr Site : www.creai-nantes.asso.fr

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les réformes ont été nombreuses et ont transformé l'organisation de l'offre sociale et médico-sociale.

Cette offre se traduit par une assise territoriale, le nécessaire développement des coopérations et l'organisation de la coordination.

Par définition les SESSAD ont été d'emblée dans cette dynamique d'intervention avec d'autres acteurs, mais la mise en place d'une logique de parcours vient réinterroger les pratiques.

Comment répondre à chacun selon ses besoins et attentes et dans son environnement selon un plan de compensation prédéfini ?

Comment prendre en compte dans les projets de service les âges-clés de la vie (0/6 ans, 11/13 ans et 16 /25 ans) en référence au schéma régional d'organisation médico-sociale de la région Pays de la Loire ?

Quels sont les leviers et les freins en interne et en externe pour la mise en œuvre des coopérations ?

Comment s'organise la coordination avec les différents partenaires ?

Enfin, la recommandation de l'ANESM « l'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) souligne « qu'une bonne coopération avec les acteurs de divers secteurs réside dans la capacité de chacun à s'engager sur ses compétences propres sans céder à l'idée de contrôle mais avec le souci de procéder à des évaluations régulières. »

Cette journée de formation s'inscrit dans une dynamique régionale et s'adresse à l'ensemble des professionnels des SESSAD et à leurs partenaires. Elle a pour objectif de mieux cerner les enjeux actuels, d'échanger sur les expériences de coopération déjà à l'œuvre et sur les postures professionnelles.

Elle se veut participative par la présentation de retours d'expériences de partenariats en plénière et par les échanges dans le cadre des ateliers.



8h30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15

OUVERTURE / PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

9h30

CONFÉRENCE / DEBAT

« *L'intégration des services : un système d'actions et d'acteurs pour la continuité des parcours et une qualité de réponses d'accompagnement* »

. Mireille PRESTINI

Chargée de mission au Pôle programmation de l'offre de services / CNSA

10h30

Retours d'expériences de partenariats et de coordinations

1. *Le partenariat avec des structures sanitaires pour enfants présentant un handicap lourd*

2. *Le partenariat avec les AVSco : la juste place dans l'accompagnement des enfants présentant une déficience intellectuelle*

11h15

Portrait des SESSAD en 2015 à partir d'une enquête réalisée par le CREAI Pays de la Loire

11h45

Retours d'expériences de partenariats et de coordinations

1. *Le partenariat avec les structures psychiatriques pour des adolescents présentant des troubles psychiques et en rupture scolaire*

2. *Le partenariat avec le Centre de Ressources Autisme pour des adolescents diagnostiqués tardivement*

12h30

DÉJEUNER

14h00

ATELIERS

Des témoignages seront présentés par des professionnels de SESSAD et des partenaires et ils ouvriront un espace de débat avec les participants sur les pratiques professionnelles

1. **0/6 ans : La prise en charge précoce**

- CAMSP
- SESSAD

2. **6 /16 ans : la scolarisation obligatoire, 10 ans après la loi du 11 février 2005**

- EDUCATION NATIONALE

3. **16/20 : l'orientation et l'accompagnement professionnel**

- SESSAD pro avec projet spécifique 16/25 ans
- SESSAD 0/20 ans

15h45

CONFÉRENCE / DEBAT

« *Etre et faire avec des partenaires* »

. Carine MARAQUIN

Psychologue clinicienne

Auteur de «Handicap : les pratiques professionnelles au domicile»

Ed. DUNOD - 2015

16h45

FIN DES TRAVAUX